



Le CNOSF et les fédérations nationales ont décidé de déployer le **dispositif de la « Carte passerelle sport-scolaire – sport en club »**. L'idée est de consolider les **liens entre le mouvement sportif associatif et l'Éducation Nationale**.

### ✦ **Qu'est-ce que le dispositif de la Carte Passerelle ?**

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et de faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les **élèves de CM1 et CM2 licenciés USEP et UGSEL** la possibilité de **tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération** (dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue).

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de **prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge**.

Selon le bilan de l'expérimentation 2019, **50% d'un panel de jeunes ayant testé un sport a transformé l'essai en prenant ensuite sa licence dans un club sportif**.

### ✦ **Quand participer ?**

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 2020** (7 semaines au total), pour tester différents sports et clubs, **gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum**.

Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remise dès la rentrée des classes par leur enseignant USEP ou UGSEL.

### ✦ **Une assurance prise en charge**

Le CNOSF a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la Carte Passerelle permettant de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

## ✦ Comment participer ?

### Je suis un club, pourquoi et comment proposer la découverte de mon activité ?

#### Mon intérêt :

- Développer des liens avec le milieu scolaire
- Promouvoir mon club
- Augmenter mon nombre de licenciés à la rentrée 2020

#### Comment participer ?

Inscription via la nouvelle plateforme « **Mon club près de chez moi** » du CNOSF

[Je m'inscris ici](#)

### Je suis une association sportive d'école, comment participer ?

- Licencier les élèves CM1-CM2 de mon association
- Identifier les clubs ou structures engagés dans le dispositif et proches de mon école grâce à la plateforme « **Mon club près de chez moi** » du CNOSF
- Proposer aux CM1-CM2 une liste d'activités possibles
- Communiquer en direction des familles
- Doter les enfants intéressés d'une carte passerelle sur laquelle figure le N° de leur licence (fédération sportive scolaire)

**N'hésitez pas à contacter l'USEP soit par mail [usepyonne89@gmail.com](mailto:usepyonne89@gmail.com) soit par téléphone : 03 86 46 80 62 .**

### Je suis parent d'élève, comment m'y prendre ?

- Rapprochez-vous du responsable de l'établissement de votre enfant pour savoir si l'école est adhérente aux **fédérations** USEP ou UGSEL et parlez-lui de la « **Carte Passerelle** ».
- Une fois votre enfant muni de sa « Carte Passerelle », rendez-vous sur le site [« Mon club près de chez moi »](#) pour connaître les activités proposées dans votre territoire.
- On prépare le sac de sport et la « Carte Passerelle » de l'enfant, on se rend dans l'association qui vous accueillera pour vous faire découvrir ses activités !

## ✦ Plus d'information :

- Sur le site internet du CNOSF, [cliquez-ici](#)
- Flyer carte passerelle du CNOSF, [cliquez-ici](#)
- Powerpoint carte passerelle du CNOSF, [cliquez-ici](#)

**Contact CDOS 89 :** Nicolas Maillotte

[Cdos.crib89@orange.fr](mailto:Cdos.crib89@orange.fr)

03.86.52.12.44